



Gaston KENFACK DOUAJNI est un magistrat camerounais, actuellement directeur de la législation au ministère de la Justice du Cameroun ; il a obtenu un doctorat en droit économique international à l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne) en 2005, un certificat sur le commerce, les négociations et le règlement des différends commerciaux à la Kennedy School of Government -Harvard University (USA) en 2004 et une habilitation à diriger des recherches à l'Université de Pau en France. Il est rédacteur en chef de la Revue Camerounaise de l'Arbitrage, président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) et président de l'Association Africaine d'Arbitrage (AfAA).

Il est inscrit sur la liste des arbitres et conciliateurs du CIRDI, de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA et membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA).

Gaston KENFACK DOUAJNI agit en qualité d'arbitre unique, de co-arbitre et de Président de tribunaux arbitraux dans le cadre d'arbitrages CRCICA, CCI, CIRDI, CACI, CEPAM, OHADA et d'arbitrages ad hoc.

Membre du conseil d'administration du Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA) et de la Fédération internationale des centres et associations d'arbitrage (IFCAI), il est l'ancien président du conseil de gestion de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF).

Président de la 49ème session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et vice-président de la 60ème session de l'Organisation consultative juridique afro-asiatique (AALCO), Gaston KENFACK DOUAJNI enseigne le droit des affaires dans diverses universités (en Afrique et en Europe). Depuis avril 2022, Dr Gaston Kenfack est le consultant international de la Chaire ALECSO pour l'arbitrage commercial international (CAACI) qui siège à Tunis.

Il a également une expérience de médiateur et de conciliateur tant au niveau national qu'international.